

Les formations certifiantes et qualifiantes : un mirage ?

En ce qui concerne les formations, le vent souffle dans le sens d'une exigence de qualité devenue quasiment « éthique », au sens d'une exigence morale de la communauté, d'une norme supposée partagée, en tout cas d'une bien-pensance dont il est de bon ton de se réclamer.

Mais, qu'en est-il de ces Qualifications et Certifications dont on nous promet monts et merveilles, depuis la remise à l'emploi automatique jusqu'à la protection évidente vis-à-vis des dérives sectaires ?

Une généralisation inappropriée ?

La qualification des compétences est sans doute tout à fait possible, et souhaitable, dans les domaines techniques : un savoir-faire portant sur la production d'objets matériels est vérifiable, constatable, éventuellement mesurable... Même si le travail en conditions réelles est souvent bien éloigné des conditions scolaires d'un examen, et que cette évaluation « oublie » régulièrement de prendre en compte les conditions de management et ses retombées, plus ou moins burnoutantes, qui ont quand même un impact sur la « qualité » de la production... et des producteurs !

Je veux dire par là que ce management ne produit pas que des objets mais qu'il a aussi un impact sur la santé et le bien-être de ceux qui les fabriquent.

Mais dès que l'on touche à des domaines relationnels, qu'évalue-t-on au juste ? Des compétences supposées ? La reproduction d'un modèle ? L'application d'une orthodoxie ? Des connaissances théoriques ? Un savoir ou/et un savoir-faire (laissons de côté l'arrogance de la formation au savoir-être) ?

Etranges rencontres

Les multiples courants porteurs de ces tendances à l'évaluation relèvent de forces parfois contradictoires, toutes certainement animées par de bonnes intentions, mais n'hésitant pas à jouer sur plusieurs tableaux ambigus, et surtout oublieuses de l'impossibilité même de cet objectif d'évaluation qualifiante objective.

Premier courant : celui d'une tutelle désireuse de contrôler les financements de la formation permanente, supposée insuffisamment productive. Si des critiques sur ce point ne sont pas dénuées de fondement, l'idée de rendre quasiment impossible la survie des formateurs indépendants, à coup (à coût ?) d'exigences administratives et comptables insupportables pour des petites structures, ne mettra pas à l'abri de détournements de finalités (et peut-être même de détournements de fond et de fonds, au sens des fondamentaux de la formation, et au sens financier).

Bien sûr, pour l'Etat, il est plus facile de regarder les livres comptables d'une petite dizaine de grosses structures de formation que de se pencher sur les habitudes singulières d'une myriade de formateurs individuels. Bien sûr, aussi, pour l'Etat toujours, il est tout à fait politiquement correct de mettre en avant le désir de formations utiles aux chômeurs en recherche d'emploi et de qualifications professionnelles véritables. On peut alors se demander pourquoi si peu est octroyé, légalement, pour ceux qui ont le plus besoin de formation ? Il me semble en effet que plus les salariés ont un petit salaire, moins ils ont droit à des formations de remise à niveau ou professionnalisantes coûteuses et longues.

Autre courant : les grandes structures pourvoyeuses de formation ont tout intérêt à soutenir ce mouvement de pseudo-qualité puisqu'elles trouveront certainement les moyens d'imposer alors leurs critères aux tutelles qui ne connaissent pas grand-chose à la formation elle-même.

Un troisième est celui d'une mode, favorisée et soutenue par tous ceux qui prétendent à une scientificité de leurs enseignements et que l'idée d'une évaluation quantitative intéresse. Férés de

statistiques et de big data, ils sont prêts à relever le défi au service « des autorités tayloriennes » désignées plus haut !

Peut-être d'autres forces agissent-elles encore pour converger vers cette extension des instances évaluatrices : inventer de nouveaux métiers pour diplômés inutiles, désir de reconnaissance de formateurs certains de la qualité de leur travail, développement de niches dans un vaste marché, etc.

Seuls sans doute les artisans de la formation, comme moi, se sentent mal à l'aise devant des formalités supplémentaires et des exigences de preuves à fournir garantissant l'intérêt de leur travail.

Jusqu'à maintenant, une évaluation à chaud de la satisfaction des formés suffisaient, pour grossière, imparfaite, et parfois même injuste, qu'elle fut. Ce feed-back rapide sanctionne la formation et le formateur, et aide à une éventuelle amélioration pas à pas.

Le difficile – impossible ? – problème d'une évaluation valable

En réalité, aucun critère ne peut garantir le résultat des formations à la relation, et, par voie de conséquence, les compétences qualitatives des formés. L'usine à gaz, spécialité bien française se profile à l'horizon.

En effet :

- Comment évaluer un progrès sans mesure initiale préalable ?
- Quand doit-elle être faite l'évaluation post-formation ? Court terme ? Moyen terme ? Long terme ?
- Sur quels critères va-t-on vérifier que la formation a fait progresser ceux qui l'ont suivie ?
- Qui va évaluer les évaluateurs ?
- La charge de l'évaluation reposera sur qui ? Sur les formateurs qui devront donner des éléments à des personnes non-formatrices ? Sur des évaluateurs indépendants ? Payés par qui ? Par les structures de formation, comme les agences de notation financières, avec les résultats qu'on a vus ?
- Va-t-on vers trois jours d'évaluation (avant, juste après, 6 mois après) pour un jour de formation ?
- Comment évaluer ce qui se passe dans une relation à partir d'un seul des éléments qui la composent ?
- Comment garantir l'éthique de celui qui accompagnera sans savoir qui il accompagnera ?
- De quoi s'autorisent ceux qui jugent ainsi et distribuent les certificats qualifiants ? Qui les a qualifiés eux-mêmes puisqu'il y a toujours une première génération qui ne « s'autorise que d'elle-même » et de quelques autres, d'ordinaire ses contemporains ? Ces certificateurs, soit sont totalement étrangers au monde de ce qu'ils jugent, et alors quelle est leur compétence ? Soit ils sont parties prenantes et on peut légitimement les soupçonner de conflit d'intérêt...

Au final, juste un contrôle des connaissances...

A toutes ces questions on répond, en fait, comme pour le diplôme de psychothérapeute, par un contrôle des connaissances de type de plus en plus universitaire (univers, s'y taire ?) et par des rituels d'affiliation qui manifestent l'orthodoxie de l'impétrant vis-à-vis d'un cercle dominant. Comme le remarque le Collectif des 39 : « sous couvert de Développement Professionnel Continu (DPC), aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, sont appliquées comme dans l'industrie agro-alimentaire, une « traçabilité » et une « transparence », qui fusionnent dans un concept commun l'évaluation des pratiques et une formation continue obligatoire, au lieu d'une dialectique entre savoirs acquis et expériences de terrain. » *les39@collectifpsychiatrie.fr - texte du 16/10/2014*

La confusion des genres

Aucune certification ne peut garantir l'éthique des formés ou leur compétence relationnelle, nécessairement dépendante de partenaires encore inconnus. Au mieux, on vérifie un certain travail fourni, un certain niveau de connaissances théoriques, un certain nombre d'heures de formation. Aucun de ces éléments ne peut prétendre garantir quoi que ce soit en termes d'honnêteté, de créativité, de pratiques réelles.

Un choix personnel

C'est pourquoi j'ai choisi, et espère pouvoir maintenir cette position, de ne pas faire de formation certifiée ou qualifiante. Je considère que les espaces de formations que je propose sont des espaces-temps de découvertes et de cheminements qui doivent rester ouverts, fondés sur l'intérêt que les participants y trouvent pour enrichir leurs pratiques diversifiées et singulières.

Ce qui nous réunit n'est pas l'acquisition d'une norme, fermeture sur des dogmes à respecter, **mais le développement d'une créativité « normale »**, c'est-à-dire soucieuse des principes qui la guident et qui ne révélera sa pertinence que face à l'imprévu des rencontres à venir.

Au mieux, ce qui est évaluable, c'est un certain niveau de connaissances et de compréhension critique de ces connaissances. Ce n'est pas la moindre des contradictions de notre époque que de vouloir de plus en plus d'évaluations et de contrôles normatifs tout en exigeant de plus en plus d'initiative et de créativité !

Du changement, mais dans un carcan de plus en plus limitant !

De l'autonomie, mais de plus en plus sur commande !

De l'inventivité, mais de plus en plus programmée !

Dr François BALTA

Balta.fmw1.com